

VOYAGER EN COMPAGNIE D'UN MALADE ALZHEIMER : CONSEILS

Mots-clés : Risque sanitaire, Dossier médical, Conduite à tenir, Précautions

Il est important de demander à votre médecin traitant un compte-rendu médical. Sa lettre devra préciser les points à surveiller, les traitements à ne pas interrompre dans la mesure du possible et les éventuelles conduites à tenir : en cas de tourista, de forte chaleur, de symptômes comportementaux etc. La traduction en anglais ou dans la langue locale de ce document résumé est un plus !

Evitez de principe les destinations qui présentent un risque sanitaire trop élevé (infections, tourista...) nécessitant la prise de médicaments antiparasitaires préventifs dont les effets secondaires peuvent être anxiogène (antipaludéens). Allez à la Page Réflexes et Avion et consultez le site <http://www.parasitologie.uhp-nancy.f> . Le site parasitologie.fr du Professeur Patrice Bouré de l'Hôpital Bicêtre est fermé. Vous pourrez à la place lire l'article concernant "les dernières recommandations aux voyageurs du BEH".

Privilégiez les pays qui possèdent un environnement sanitaire capable de prendre en charge un malade Alzheimer âgé. Ce n'est pas le cas de tous les pays du globe si on prend pour argent comptant les propos d'un médecin exerçant en Afrique : “ L'espérance de vie dans mon pays en guérilla permanente est inférieure à 50 ans, les médecins ont une faible expérience de la maladie après cet âge”. Nos vieillards très âgés restent des exceptions et ne consultent quasiment jamais ! Si de tels propos n'engagent que son auteur, ils sont suffisamment pertinents pour éviter de s'y rendre avec une personne âgée fragile !

Prévoyez dans les premières 72 heures de votre arrivée, une visite de contrôle chez le médecin pour dépister tout problème médical lié aux contraintes aéronautiques si vous avez pris un vol moyen ou long-courrier. Ce premier contact médical vous permettra de vous faire connaître. Le concierge de votre hôtel peut vous mettre en relation avec le médecin “attaché” à l'établissement. De même, avant votre départ, consultez le site des ambassades et consulats pour prendre note des numéros de téléphone qui vous permettront d'entrer en contact avec un chargé d'ambassade. Vous

pourrez ainsi connaître le nom des médecins prenant en charge les expatriés. Vous pouvez aussi consulter les adresses proposées sur le site du CIMED

Les renseignements pris, il vous reste encore à préparer la logistique du voyage que vous voyagez en avion, en voiture ou en bateau sans oublier la conduite à tenir sur place.

voyage-aptitude-senior.fr©création Décembre 2007

© Dr Ghislain Haicault de la Regontais